

COMMUNIQUE**COP 21 : ARRACHER LE SOCIAL !**

À un mois de la COP 21, au sortir des négociations de Bonn du 23 Octobre 2015, le lien climat-emploi dans l'accord qui sera soumis à négociations finales est toujours loin d'être acquis.

Alors que les politiques d'austérité s'éternisent et se multiplient, que les inégalités explosent dans tous les pays, un accord que la Présidence française dit vouloir « ambitieux » ne peut pas faire l'impasse sur le social.

Comme Force Ouvrière l'a rappelé dans un précédent communiqué, évolution climatique, protection de l'environnement et monde du travail, droits sociaux vont de pair : il n'y a pas d'emplois sur une planète morte, mais une planète plus saine (durable ?) est intimement liée à une planète plus juste.

Augmentation des salaires, créations d'emplois, renforcement des droits collectifs du travail, investissements publics et grands projets, protection sociale et services publics, autant de revendications que FO soutient aux côtés de la Confédération Syndicale Internationale dans ce contexte de lutte contre l'évolution climatique.

Après une COP19, qui s'est avérée être la COP des entreprises, une COP20, celle des environnementalistes, il est fondamental que la COP21 permettent aux travailleurs d'arracher une victoire en mentionnant dans l'Accord de Paris la nécessité d'une transition juste. Ce sera enfin la reconnaissance que la réponse à apporter au changement climatique ne peut se réduire à des décisions économiques et environnementales.

Paris, le 27 Octobre 2015

Contacts : **Pascal PAVAGEAU**, Secrétaire confédéral

☎ 01 40 52 84 45 - 📠 06 76 77 70 39 - ✉ pascal.pavageau@force-ouvriere.fr

Andrée THOMAS, Secrétaire confédérale

☎ 01 40 52 83 30 - 📠 06 99 92 13 50 - ✉ andree.thomas@force-ouvriere.fr